

## Présentation générale

Ce document présente les résultats d'une étude statistique sur les déterminants du revenu des élevages ovins viande spécialisés sur la période 2021-2023 : primes, performances techniques, taille du troupeau, charges opérationnelles et de structure, etc.

## Matériel et méthodes

L'échantillon ovins viande étudié dans ce « Théma » comprend 418 fermes-années sur la période 2021-2023 (142 pour 2021, 145 pour 2022, 131 pour 2023). Des analyses de covariance ont permis de hiérarchiser les déterminants du revenu des exploitations tous systèmes confondus, mais aussi en fonction des différents systèmes : fourragers, herbagers de plaine et de montagne, pastoraux. Cette étude est réalisée tous les trois ans. Comme pour les précédentes études, c'est le revenu total des exploitations qui a été analysé, compte-tenu de la difficulté d'apprécier de manière complètement homogène la main-d'œuvre des exploitants. Pour comparer des facteurs de natures très différentes, une base commune de variabilité est utilisée (1/2 écart-type).

## CHIFFRE-CLÉ

**30 400 €**  
de revenu pour  
530 brebis

Ces travaux reposent sur la valorisation de la base de données DIAPASON mobilisée dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.



Élevages ovins viande  
France

# Revenu en élevage ovin viande :

## DÉTERMINANTS 2021-2023



© Béatrice Griffault

## L'essentiel

La première analyse réalisée, tous systèmes confondus, confirme la prépondérance des primes dans l'établissement du revenu des éleveurs ovins viande, devant les charges de structure et la technicité des éleveurs (marge brute hors primes), la taille du troupeau n'intervenant qu'ensuite. Plus détaillée, la deuxième analyse réalisée sur l'ensemble des élevages maintient en tête les aides découplées, devant la productivité des brebis et les charges de mécanisation, alors que la taille du troupeau recule en 4<sup>ème</sup> position.

Puis l'existence d'interactions significatives a permis d'établir des modèles propres à chaque système. Pour les fourragers comme pour les herbagers de montagne, la productivité des brebis est le premier déterminant du revenu, devant la maîtrise des charges de bâtiment pour les premiers et les aides (2<sup>nd</sup> pilier et découplées) pour les seconds. Pour les herbagers de plaine, la maîtrise de la consommation de concentré et la taille du troupeau occupent les deux premières places, devant la productivité des brebis. Pour les pastoraux, les aides découplées sont toujours nettement en tête, devant la taille du troupeau.

## ANALYSE TOUS SYSTÈMES CONFONDUS

### Une période contrastée

La bonne année fourragère 2021 a permis un certain rebond du revenu des éleveurs spécialisés ovins viande, avant que la sécheresse et la forte inflation subies en 2022 ne provoquent un recul conséquent. Puis l'année 2023 a vu un certain rétablissement de ce revenu, avec l'arrêt de l'inflation combiné à la poursuite de la hausse du prix des agneaux.

Tableau 1

#### Caractéristiques moyennes des élevages

Année	2021	2022	2023
Nombre d'élevages	142	145	131
Brebis	529	529	536
Productivité numérique/brebis	1,20	1,14	1,15
Prix moyen agneaux (€/kg carcasse)	7,76	8,17	8,65
Kg Concentré/brebis	158	151	153
Kg Concentré/kg carcasse produit	7,2	7,3	7,1
Prix unitaire Concentré (€/tonne)	332	402	413
Revenu/brebis (€/brebis)	64	55	62
Revenu total (€/exploitation)	32 990	27 140	31 310

### Approche synthétique : les primes toujours nettement en tête

Figure 1

#### Impacts des facteurs de l'approche synthétique sur le revenu total des exploitations

(revenu moyen sur les 3 années : 30 400 €)

Facteur	Moyenne	1/2 écart-type
Primes (€/brebis)	150	41
Charges de structure (€/brebis)	167	22
Marge brute hors aides (€/brebis)	65	31
Effectif de brebis	531	139



Depuis la réforme de la PAC de 2015, le poids des primes dans les différences de revenu des élevages ovins viande est prépondérant. Dans l'approche synthétique, n'intégrant que 4 facteurs explicatifs, le total des aides pèse presque le double des deux facteurs suivants dans l'explication des écarts

de revenu. La forte inflation subie sur les charges de structure amène celles-ci à prendre la 2<sup>ème</sup> place, devant la technicité, représentée par la marge brute hors aides. L'effectif de brebis reste en dernière position dans cette approche synthétique.

### Mode d'emploi

- Une même base de variation (1/2 écart-type) a été retenue pour pouvoir comparer les effets des différents facteurs, exprimés dans des unités différentes, aussi bien des euros (primes) que des dénombrements (effectif de brebis) ou des kilos (de carcasse, de concentré).
- Dans le cas théorique d'une répartition « normale » (courbe en cloche), 1/2 écart-type de plus par rapport à la moyenne **correspond à 20 % des exploitations**. En pratique ce n'est pas tout à fait le cas : par exemple 16 % des élevages détiennent entre 531 et 670 (531 + 139) brebis.
- Les impacts positifs sont en vert, ceux négatifs sont en rouge. Ainsi, tous systèmes confondus :

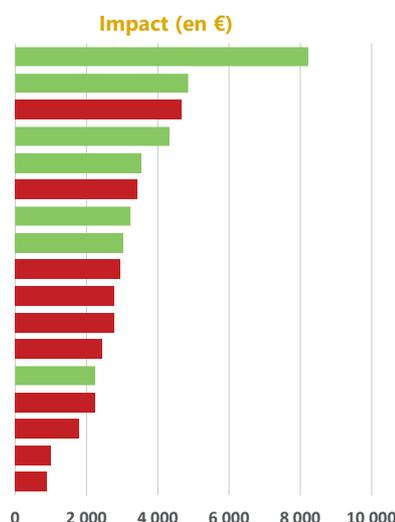
- Selon le modèle retenu, 139 brebis de plus c'est statistiquement 6 020 € de revenu en plus dans l'approche synthétique (ou 4 330 € dans l'approche analytique, cf. page suivante),
- 0,17 agneau de plus par brebis c'est statistiquement 4 850 € de plus,
- 1,6 kg de concentré de plus par kg de carcasse produit c'est statistiquement 2 930 € de moins, etc.

### Approche analytique : la productivité des brebis et la mécanisation passent devant la taille du troupeau

Figure 2

#### Impacts des facteurs de l'approche analytique sur le revenu total des exploitations

Facteur	Moyenne	1/2 écart-type
Aides découplées (€/brebis)	68,2	22,9
Productivité numérique /brebis	1,16	0,17
Mécanisation (€/brebis)	74,2	17,5
Effectif de brebis	531	139
Autres aides (€/brebis)	11,2	8,5
Frais d'élevage (€/brebis)	22,7	6,4
Poids agneaux (kg carcasse)	17,4	1,2
Aides 2nd pilier (€/brebis)	46,5	18,8
Concentré (kg/kg de carcasse produit)	7,2	1,7
Bâtiments (€/brebis)	18,4	8,5
Charges main-d'œuvre (€/brebis)	7,0	6,6
Frais SFP (€/brebis)	8,9	3,7
Prix agneaux (€/kg carcasse)	8,2	0,7
Achats de fourrage (€/brebis)	3,0	4,3
Prix unitaire du concentré (€/kg)	0,38	0,09
Estive (€/brebis)	2,3	2,8
Frais financiers (€/brebis)	3,9	3,7



*La productivité et la mécanisation dépassent l'effectif*

Comme dans les études précédentes (2015-2017 et 2018-2020), les aides découplées, rapportées à l'effectif de brebis, ressortent nettement comme 1<sup>er</sup> facteur explicatif des écarts de revenu.

Puis la productivité numérique des brebis et la mécanisation se placent en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> positions, quasiment au même niveau, avec des impacts de 4 850 € et 4 670 € pour des variations respectives de 0,17 agneau/brebis et 17,5 €/brebis. Par rapport à la dernière étude la taille du troupeau recule de la 2<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> place, avec un impact de 4 330 € pour 139 brebis supplémentaires. Cette évolution du classement peut être reliée à la forte

hausse du prix des agneaux, qui renforce le poids de la productivité des brebis, ainsi qu'à l'augmentation conséquente des charges de mécanisation dans les élevages spécialisés. Elle peut aussi être mise en relation avec les sécheresses de plus en plus fréquentes qui amènent les éleveurs à diminuer leur chargement, en réduisant le troupeau si nécessaire.

*Impact accru du poids des agneaux*

La suite du classement est davantage modifiée, avec notamment la forte progression de l'impact du poids des agneaux (cf. la forte hausse du prix/kg de carcasse), mais aussi des aides diverses (aides sécheresse, mise en protection contre la prédation, etc.) et des frais d'élevage (développement des circuits courts)

## Facteurs pris en compte

Dans l'approche analytique, la marge brute, les charges de structure et les primes sont remplacées par leurs composantes ou déterminants :

- l'effectif du troupeau et la productivité numérique des brebis,
- le poids moyen de carcasse des agneaux vendus et le prix moyen par kg de carcasse,
- la consommation totale de concentré par kg de carcasse d'agneau produit et le prix unitaire moyen du concentré consommé,
- le montant par brebis des autres charges opérationnelles (achats de fourrages, frais de la surface fourragère et frais d'élevage) et de structure (main-d'œuvre, mécanisation, bâtiments, frais financiers, charges diverses).
- le montant par brebis des aides couplées, découplées, du 2<sup>nd</sup> pilier, et les autres.

## ANALYSE PAR SYSTÈME

### Typologie

La typologie nationale INOSYS des ateliers ovins viande est basée sur le rapport à la surface fourragère utilisée. Trois grands types d'ateliers sont distingués :

- **Fourragers** : chargement élevé, pas ou peu de parcours valorisés ;
- **Herbagers** : chargement plus modéré, absence ou faible recours aux parcours. Ce type d'atelier est subdivisé en deux groupes en fonction de la localisation des fermes ;

- **Pastoraux** : forte dépendance aux parcours, individuels ou collectifs (estive).

Les pastoraux collectifs correspondent à des pratiques régionales de mise en estive de la totalité du troupeau. Ils sont regroupés avec les pastoraux individuels, définis par l'importance relative des parcours (plus du triple de la SFP) et la faiblesse du chargement sur la surface fourragère totale (SFT : parcours individuels compris), soit moins de 0,5 UGB/ha SFT.

Tableau 2

### Typologie nationale INOSYS des ateliers ovins viande

Type	Critères
Fourragers	Parcours/SFP < 3 et UGB/SFT > 1,4
Herbagers (différenciés Plaine/Montagne)	Parcours/SFP < 3 et UGB/SFT < 1,4 (et Parcours/SFP > 3 et UGB/SFT > 0,5)
Pastoraux (collectifs ou individuels)	Présence de parcours collectifs en zone méditerranéenne (PACA, ex Languedoc-Roussillon, Drôme et Ardèche) ou pyrénéenne Parcours/SFP > 3 (ou SFP=0) et UGB/SFT < 0,5



@ Alain Gouëdard

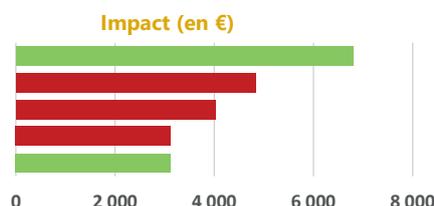
## Fourragers : priorité à la productivité des brebis

Figure 3

### Déterminants du revenu des Fourragers

(revenu moyen sur les 3 années : 27 800 €)

Facteur	Moyenne	½ écart-type
Productivité numérique /brebis	1,64	0,32
Bâtiments (€/brebis)	20,9	10,9
Charges main-d'œuvre (€/brebis)	8,0	10,8
Prix unitaire du concentré (€/kg)	0,31	0,06
Effectif de brebis	539	193



Compte tenu de l'effectif de plus en plus faible des élevages de type fourrager (cf. baisse des chargements), le modèle obtenu pour ces systèmes ne présente que peu de variables à l'impact significatif.

La productivité des brebis de loin le 1<sup>er</sup> déterminant

Le classement en 1<sup>ère</sup> position de la productivité numérique des brebis illustre bien l'intérêt de l'intensification animale sur ces petites structures avec un certain potentiel. La 2<sup>ème</sup> place prise par les charges liées aux bâtiments peut être reliée à la faible part du pâturage hivernal dans ces systèmes intensifs, avec la nécessité de loger tout le troupeau...tout en maîtrisant l'investissement dans les bâtiments.

Limiter les achats d'aliments

Si le poids des charges de main-d'œuvre est plus difficile à expliquer techniquement, celui du prix unitaire des concentrés illustre l'intérêt du recours aux cultures autoconsommées, quand le potentiel agronomique est réel, compte tenu du niveau des consommations. Quasiment au même niveau, l'effectif de brebis est la dernière variable significative, avec un impact sur le revenu bien inférieur à celui observé dans les autres systèmes.

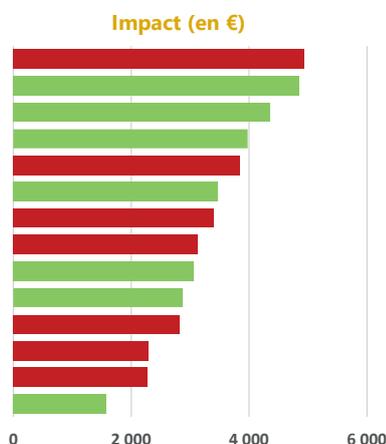
## Herbagers de plaine : le concentré pèse autant que l'effectif de brebis

Figure 4

### Déterminants du revenu des Herbagers de plaine

(revenu moyen sur les 3 années : 22 200 €)

Facteur	Moyenne	½ écart-type
Concentré (kg/kg de carcasse produit)	7,4	1,5
Effectif de brebis	501	108
Productivité numérique /brebis	1,21	0,16
Poids agneaux (kg carcasse)	18,6	0,9
Mécanisation (€/brebis)	67,9	17,5
Aides 2nd pilier (€/brebis)	29,9	9,9
Frais d'élevage (€/brebis)	22,8	7,5
Charges main-d'œuvre (€/brebis)	4,1	6,1
Prix agneaux (€/kg carcasse)	8,2	0,6
Aides découplées (€/brebis)	44,1	6,7
Prix unitaire du concentré (€/kg)	0,36	0,04
Bâtiments (€/brebis)	16,5	7,9
Charges diverses (€/brebis)	29,0	6,8
Autres aides (€/brebis)	5,1	4,4



Limiter la consommation de concentré

La 1<sup>ère</sup> place prise par la maîtrise de la consommation de concentré, quasiment à égalité avec la taille du troupeau et devant la productivité des brebis, illustre l'importance de la valorisation de l'herbe dans ces systèmes, les seuls où la part des agneaux d'herbe est significative.

La possibilité d'alourdir les agneaux

La 4<sup>ème</sup> place prise par le poids des agneaux illustre une autre spécificité de ces systèmes : la possibilité d'alourdir les agneaux d'herbe à moindre coût, avec un intérêt renforcé lorsque le prix du kg de carcasse est élevé.



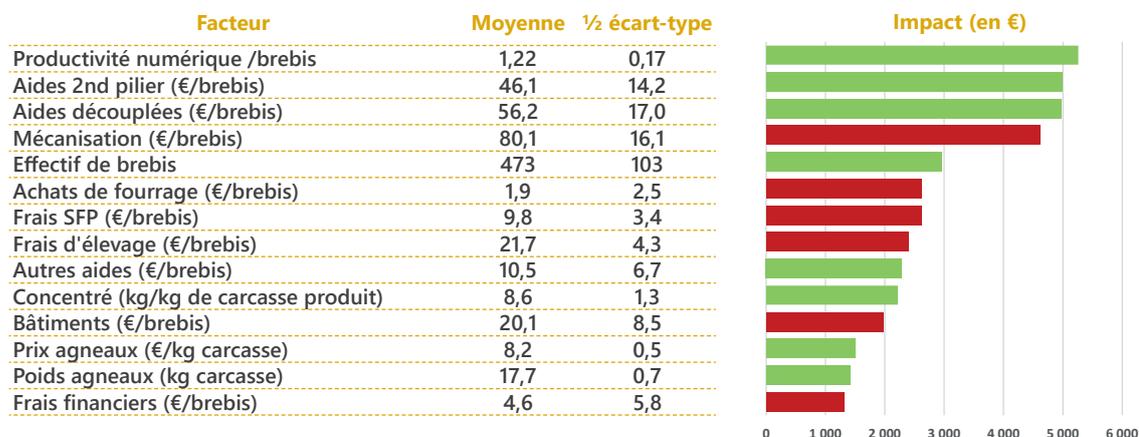
© Marie Miquel

## Herbagers de montagne : productivité des brebis et maîtrise de la mécanisation

Figure 5

### Déterminants du revenu des Herbagers de montagne

(revenu moyen sur les 3 années : 18 900 €)



#### Priorité à la productivité des brebis

Se classant juste devant les aides du 2<sup>nd</sup> pilier et les aides découplées, la productivité numérique est le 1<sup>er</sup> déterminant du revenu de ces systèmes, majoritairement localisés dans le Massif central et ses bordures, avec un recours fréquent à l'accélération du rythme d'agnelage (conduite en 3 agnelages en 2 ans et assimilées).

#### De forts enjeux sur le système fourrager

La maîtrise des charges de mécanisation a un impact quasiment équivalent à celui des trois premiers facteurs, et nettement supérieur à celui de la taille du troupeau. On peut également noter l'importance des achats de fourrages et des charges liées à la surface fourragère. Dans le contexte du changement climatique, les impacts conséquents de ces trois facteurs soulignent les enjeux liés à l'autonomie fourragère de ces systèmes et au coût de cette autonomie.



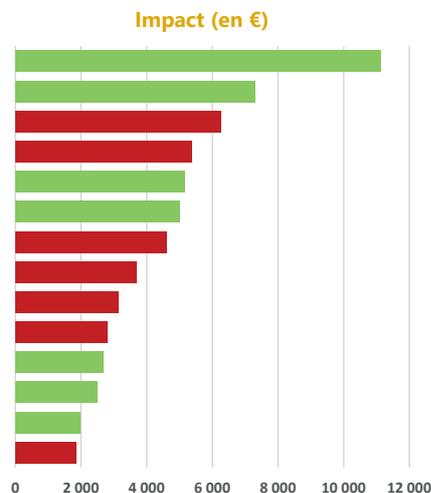
@ Vincent Bellet

## Pastoraux : l'effectif de brebis 1<sup>er</sup> facteur technique

Figure 6

### Déterminants du revenu des Pastoraux (revenu moyen sur les 3 années : 47 600 €)

Facteur	Moyenne	½ écart-type
Aides découplées (€/brebis)	110,5	24,7
Effectif de brebis	601	185
Frais d'élevage (€/brebis)	22,4	6,2
Mécanisation (€/brebis)	77,7	17,7
Autres aides (€/brebis)	20,4	11,2
Aides 2 <sup>nd</sup> pilier (€/brebis)	70,6	23,3
Bâtiments (€/brebis)	18,5	9,6
Frais SFP (€/brebis)	8,6	3,9
Achat de fourrages (€/brebis)	5,8	6,6
Charges main d'oeuvre (€/brebis)	12,1	8,2
Prix agneaux (€/brebis)	8,2	0,9
Poids agneaux (kg carcasse)	15,5	1,1
Productivité numérique/brebis	0,96	0,11
Estive (€/brebis)	5,7	4,0



De la rusticité pour valoriser les parcours

La 1<sup>ère</sup> place prise par les aides découplées dans les systèmes pastoraux est liée à l'éligibilité des parcours et aux deux étapes de convergence de ces aides rapportées à l'hectare. L'effectif de brebis se place en 2<sup>ème</sup> position,

alors que leur productivité n'est que l'avant-dernier facteur significatif. Le premier enjeu de ces systèmes est de gérer un troupeau de taille suffisante dans des conditions naturelles difficiles, la valorisation de surfaces à faible potentiel étant assurée par l'utilisation de races rustiques peu prolifiques.

Poids important des frais d'élevage

La 3<sup>ème</sup> place prise par la maîtrise des frais d'élevage, avec un impact bien supérieur à ceux constatés dans les autres systèmes, peut correspondre au développement des circuits courts.



@ Gaëlle Grivel

#### Fiche réalisée par :

Vincent Bellet (Institut de l'Élevage) - vincent.bellet@idele.fr  
Carole Jousseins, Maxime Marois, Marie Miquel et Gilles Saget (Institut de l'Élevage), Théo Guffroy (CA 02)

#### Traitement statistique réalisé par :

Pascal Pachot (Institut de l'Élevage)

#### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Juin 2025 - Réf. : 00 25 502 041

Conception : Beta Pictoris - Mise en page : Valérie Lochon (CRA NA)

Pour en savoir plus : [www.inosys-reseaux-elevage.fr](http://www.inosys-reseaux-elevage.fr)



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (CasDAR) et de la CNE.